Charte de protection des données personnelles des patients

Eléments de compréhension :

Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel (données personnelles) sont toutes informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable. En d'autres termes, il s'agit de toutes informations relatives à un individu. Par exemple, les données personnelles peuvent concerner :

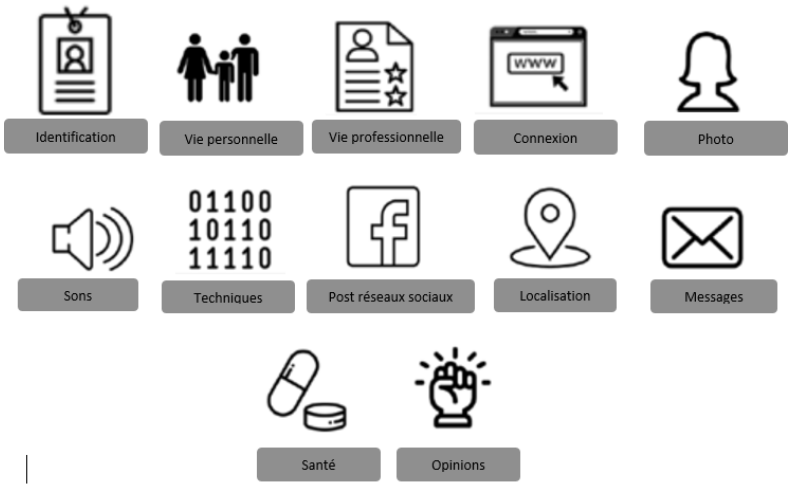

Qu'est-ce qu'un traitement de données à caractère personnel ?

La notion de traitement désigne toutes actions entreprises sur les données personnelles telles que, par exemple :

Validité et évolution de la charte de protection des données personnelles

La présente charte peut être modifiée, à tout moment notamment pour adapter ses termes aux évolutions ou changements des législations applicables et / ou aux pratiques des établissements. Les modifications seront communiquées de la manière la plus adéquate, notamment au moyen de sa publication sur les sites internet des établissements du GHT. Nous vous recommandons par conséquent d'en prendre régulièrement connaissance.

Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité d'informer vos proches du contenu de cette charte lorsque vous nous communiquez leurs données personnelles.

Sommaire

Cette Charte décrit les pratiques des établissements du GHT Haute-Savoie Pays de Gex (Centre Hospitalier Annecy Genevois, Centre Hospitalier Gabriel Déplante, Centre Hospitalier du Pays de Gex), pour assurer une protection adéquate des données personnelles traitées par chacun des établissements en tant que responsable de traitement, dans le cadre de la prise en charge sanitaire et sociale des patients ou résidents, usagers des établissements.

L'objectif de cette charte est de vous informer et vous aider à comprendre :

1 - **Les finalités : pourquoi vos données personnelles font-elles l'objet de traitements ?** 4

2 - **Les données personnelles : quelles catégories de données personnelles sont traitées ?** 5

3 - **La base légale : sur quels fondements vos données personnelles sont-elles traitées ?** 6

4 - **L'origine des données personnelles : d'où proviennent les données personnelles traitées ?** 7

5 - **Qui a accès aux données personnelles : avec qui vos données personnelles sont-elles partagées, échangées (destinataires) ?** 8

6 - **La sécurité : comment vos données personnelles sont-elles protégées ?** 9

7 - **La période de conservation : combien de temps vos données personnelles sont-elles conservées ?** 9

8 - **Vos droits : quels sont vos droits, que pouvez-vous demander concernant le traitement de vos données personnelles ?** 10

9 - **Pour toute question sur la présente charte de protection des données personnelles, qui contacter et comment ?** 12

1 - Les finalités : pourquoi vos données personnelles font-elles l'objet de traitements ?

Dans le cadre du fonctionnement normal des établissements du GHT et conformément à la législation et aux exigences applicables en matière de protection des données, les données personnelles des usagers/patients/résidents sont traitées. À cet égard, les établissements du GHT s'engagent à faire en sorte que ces traitements n'aient lieu qu'à des fins clairement définies, explicites et légitimes.

Ainsi, vos données personnelles font l'objet de traitements automatisés (dossier informatique) et/ou non automatisés (dossier papier) afin de :

Assurer la prise en charge médicale et bonne coordination des soins ; élaboration de vos diagnostics médicaux, administration de vos soins et de vos thérapies, suivre votre prise en charge et assurer une bonne coordination des soins, assurer la tenue et la gestion de votre dossier médicale et le cas échéant recourir à un dispositif de télémédecine.

Assurer la gestion de votre dossier administratif ; garantir votre identité, gérer votre admission et vos rendez-vous, la facturation des actes médicaux et télétransmission des feuilles de soins aux organismes de sécurité sociale et complémentaires, l'édition des résultats d'examens, la formalisation des correspondances et le cas échéant le recours à des dispositifs de télémédecine.

Partager et échanger les informations relatives à votre prise en charge avec l'utilisation de dossiers régionaux/nationaux partagés ou services de communication électronique sécurisé. Ces traitements permettent aux professionnels de santé participant à votre prise en charge en établissement de santé ou médico-social, au sein d'un réseau ou en médecine de ville d'accéder à vos informations médicales et ainsi renforcer la coordination de votre parcours de santé.

Evaluer et améliorer la qualité des soins et services, évaluer la satisfaction : Les données personnelles recueillies à l'occasion des soins, font l'objet d'analyse interne dans le cadre de processus d'amélioration continue de la qualité et des évaluations des pratiques professionnelles. De même, nous menons des enquêtes de satisfaction sur la qualité des services et des soins offerts aux usagers. Les établissements participent également à la démarche nationale engagée par le Ministère de la santé ayant vocation à mesurer la satisfaction des personnes hospitalisées (**enquête nationale dénommée e-satis**) pour laquelle, avec votre accord, vous pouvez être contacté (téléphone ou courriel). Ces enquêtes restent, dans tous les cas, facultatives et donnent lieu à l'établissement de statistiques pour calculer des scores de satisfaction.

Mettre en œuvre, collaborer et participer à des recherches médicales : les établissements du GHT sont impliqués dans la recherche médicale et à ce titre ils peuvent être amenés à traiter vos données personnelles y compris de santé dans le cadre de projet de recherche impliquant la personne humaine (interventionnelle ou non) et/ou n'impliquant pas la personne humaine (réutilisation de données, d'échantillons…). S'agissant de la recherche médicale et de la réutilisation des données de soins dans ce cadre, vous pouvez vous reporter au document dédié en annexe et aux pages dédiées des sites internet de chaque établissement le cas échéant.
S'agissant du Centre Hospitalier Annecy Genevois, pour être informé des études et recherches n'impliquant pas la personne humaine (RNIPH et étude sur données) ainsi réalisées, vous pouvez vous reporter à la liste de ces études sur le site internet www.ch-annecygenevois.fr.

Analyser et piloter l'activité de l'établissement : l'établissement pilote sa performance et participe, par la transmission d'informations aux différents organismes de l'état (tutelles), à l'élaboration et la révision du schéma régional de santé et au contrôle de ses activités.

Gérer vos demandes d'accès à des services spécifiques, selon vos souhaits dans le cadre de la souscription à différents services (abonnement TV téléphone Internet …) vos données peuvent faire l'objet d'un traitement et ce, notamment, par le biais de prestataires.

Respecter des obligations légales ou réglementaires ; surveiller la sécurité des soins et de nos activités ; gérer des alertes et vigilances sanitaires, gérer les événements indésirables ;

Assurer la sécurité physique des personnes, des biens et actifs des établissements (vidéoprotection, sécurité physique et gestion des installations, etc.) ; effectuer le contrôle d'entrée / sortie du bâtiment ;

Répondre aux demandes des autorités administratives ou judiciaires ; se conformer aux réquisitions et autres procédures judiciaires ou administratives conformément aux lois applicables.

Protéger nos droits et intérêts ; protéger la santé, la sûreté et la sécurité des personnes et des locaux ; effectuer des audits internes ; protéger nos droits, notre sécurité ou notre propriété, nous permettant de poursuivre les recours disponibles ou de limiter les dommages que nous pourrions subir si nécessaire ; nous protéger contre d'éventuelles actions frauduleuses.

2 - **Les données personnelles : quelles catégories de données** personnelles **sont traitées ?**

Aux fins exposées ci-dessus, les catégories suivantes de données personnelles vous concernant peuvent faire l'objet de traitements :

Données d'identification : informations permettant l'identification des personnes physiques ; civilité, nom d'usage, nom de naissance, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, sexe, carte d'identité ou autre justificatif, coordonnées postale, téléphonique, électronique*) etc. ;

Identifiant numérique : numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) ou, le cas échéant, le numéro identifiant d'attente (NIA), Identifiant National de Santé (INS) (l'utilisation de ces identifiants est limitée à des fins très spécifiques, comme l'exigent les lois nationales), numéro de patient, numéro de séjour.

Données de vie personnelle : Situation de famille, habitudes de vie, personne à contacter*, personne de confiance*, avis et opinions sur les services proposés et la prise en charge, (…)

Données sensibles relatives à votre santé : Données médicales, cliniques, génétiques, antécédents, (…) en fonction de votre prise en charge. D'autres données sensibles, justifiées par

votre prise en charge, relatives à vos origines ethniques, votre vie sexuelle ou encore votre religion peuvent le cas échéant être recueillies.

Données sociales, économiques : carte vitale, mutuelle, type et niveau de prise en charge, couverture sociale, (…), données bancaires etc.

Données de connexion : Cette catégorie de données concerne les informations relatives à votre utilisation des ressources technologiques et des outils fournis par les établissements aux fins de faciliter vos démarches (tels que notre site internet, votre compte d'espace personnel (Mychange)) et peut inclure, par exemple, des adresses IP, des données d'identification, les journaux de connexion, etc. Il convient s'agissant de ces services spécifiques de vous reporter aux conditions d'utilisation dédiées notamment sur le site internet.

**Données dont la collecte est facultative mais permettant d'améliorer la qualité de votre prise en charge ou des échanges entre vous et nos services.*

3 - La base légale : sur quels fondements vos données personnelles sont-elles traitées ?

Afin de justifier le traitement de vos données personnelles, chaque établissement doit être en mesure de démontrer qu'il s'appuie sur un fondement juridique adéquat.
Vos données personnelles seront toujours traitées, de manière légale, sur la base d'un des motifs suivants (article 6 du RGPD) :

La principale justification du traitement de vos données personnelles est **l'exécution d'une mission d'intérêt public par chacun des établissements en tant qu'établissement de santé dont les activités sont dûment autorisées.**

Vos données personnelles peuvent également être traitées en se fondant sur les bases légales suivantes :

Le respect des obligations légales et règlementaires et en particulier l'obligation de transmettre un certain nombre d'informations aux autorités de tutelles et organismes de l'état relatives aux moyens de fonctionnement, aux activités pratiqués et à la facturation.

La sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une population. Cela concerne les traitements nécessaires à des fins humanitaires pour suivre des épidémies ou dans les cas d'urgence sanitaire. Par exemple, dans le cadre de la gestion du Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) qui permet de gérer et organiser le traitement des urgences en dehors de l'hôpital.

Les « intérêts légitimes » au sens de la loi applicable en matière de protection des données. Par exemple, les établissements peuvent mettre en place un dispositif de vidéoprotection permettant de protéger les personnes, et les biens de l'établissement.

Votre consentement préalable : cela peut concerner des situations particulières relatives notamment à la mise en place d'enquêtes auxquelles vous acceptez de répondre ou encore au partage de vos données avec d'autres professionnels de santé auquel vous consentez.

L'exécution d'un contrat notamment dans le cadre de l'offre de services dits de confort proposés au travers de ses prestataires le cas échéant.

S'agissant du **traitement de vos données de santé**, qui au sens de la règlementation sont des données sensibles, leur traitement est licite (article 9 du RGPD) :

Dans le cadre de votre prise en charge **aux fins de médecine préventive, de diagnostics médicaux, de la prise en charge sanitaire ou sociale.**

La sauvegarde des intérêts vitaux (notamment s'agissant de la prise en charge par les services d'aide médicale d'urgence)

Dans le cadre de l'analyse et du pilotage d'activité de l'établissement **aux fins de la gestion des systèmes et des services de soins de santé.**

Dans le cadre des travaux de recherches médicales **à des fins de recherche scientifique.**

Dans le cadre des pratiques professionnelles et de la surveillance, **pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé ou aux fins de garantir des normes élevées de qualité et de sécurité des soins de santé et de médicaments ou des dispositifs médicaux**.

4 - L'origine des données personnelles : d'où proviennent les données personnelles traitées ?

Vos données personnelles peuvent être collectées à partir de différentes sources :

Les données que vous nous communiquez, à tout moment, au cours de votre prise en charge médicale et administrative en ce compris les données de santé, médicales générées par votre prise en charge, vos examens et autres consultations. Les données que vous nous communiquez lors de réclamations, demandes ou enquêtes.

Les données obtenues légalement de tiers, notamment de d'autres professionnels de santé ou réseaux de soins dans le cadre de votre prise en charge ou avec votre accord.

Les données collectées automatiquement, par exemple lors du suivi de vos interactions avec notre site internet (voir la politique de confidentialité relative à l'usage de notre site internet), applications, logiciels, matériels et services utilisés dans le cadre de votre prise en charge et suivi médical (tel que le service d'espace personnel mis à votre disposition ou encore des dispositifs médicaux dédiés à votre suivi médical).

5 - Qui a accès aux données personnelles : avec qui vos données personnelles sont-elles partagées, échangées (destinataires) ?

L'accès à vos données personnelles n'est accordé que sur la base du besoin d'en connaître aux professionnels de santé et autres professionnels de l'établissement. Ces professionnels sont soumis au secret médical et/ou professionnel et n'ont accès qu'aux données personnelles qui sont nécessaires dans le cadre de leurs missions.

L'établissement qui vous prend en charge est membre du Groupement Hospitalier de Territoire Haute-Savoie Pays de Gex dont l'objectif est de mettre en œuvre une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient et d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés, de qualité. Dans ce cadre, et sous réserve de la participation à votre prise en charge, les professionnels de santé des établissements membres du GHT Haute-Savoie Pays de Gex pourront être amenés à partager ou échanger vos données de santé entre eux.

Par ailleurs, les établissements peuvent utiliser des services de communication électronique et services régionaux e-santé, en lieu et place de la correspondance par voie postale, sauf opposition de votre part, pour échanger de façon sécurisée vos données personnelles dont vos données de santé avec d'autres professionnels de santé et professionnels ou structures des secteurs sanitaire, social, et médico-social, intervenant dans votre prise en charge. Ces services sont ceux de la plateforme régionale du GCS Sara, hébergés chez un hébergeur de données de santé certifié par le Ministère en charge de la santé. Seuls les professionnels participant à votre prise en charge peuvent accéder à ces informations, après s'être dûment authentifiés. Pour plus d'information sur les services du GCS SARA, vous pouvez consulter www.sante-ara.fr.

De même, le CHANGE peut être amené à alimenter votre DMP (dossier médical partagé) ou votre espace numérique de santé dès lors que vous l'avez créé ou que vous ne vous êtes pas opposés à sa création. L'objectif étant de faciliter votre prise en charge et son suivi. Ces dispositifs relèvent de la politique de santé publique nationale.

En fonction du type de données personnelles et de la finalité du traitement, l'accès peut être accordé à des tiers habilités ou des tiers autorisés tels que :

- nos partenaires institutionnels ou privés selon le besoin d'en connaitre au regard de leurs missions notamment dans le cadre de la recherche médicale ;
- les organismes de l'Etat (tutelles) ou d'assurance maladie, notamment, les établissements de santé participent à l'alimentation du PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) géré par l'ATIH (www.atih.sante.fr) qui décrit de manière synthétique et standardisée l'activité médicale des établissements de santé. Le PMSI contribue lui-même à l'alimentation du Système National des Données de Santé (SNDS) géré par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et contribue à l'alimentation du Health Data Hub (HDH). Pour plus d'information, https://www.health-data-hub.fr/citoyen
- les autorités judiciaires ou administratives, comme l'exigent les lois applicables, les autorités fiscales, d'audit, de santé ou autres, lorsque nous croyons de bonne foi que la loi ou une autre réglementation nous oblige à partager ces données personnelles ;
- nos conseillers professionnels, tels que nos auditeurs, commissaires aux comptes, avocats, assureurs dans le cadre de leurs missions et en rapport avec nos obligations légales ;
- vos représentants légaux, sous réserve de leur identification préalable comme ayant un tel droit ou dans des circonstances particulières ;
- nos fournisseurs, prestataires de services et sous-traitants agissant conformément à nos instructions et dans le cadre de nos missions de service public hospitalier. Dans ce cadre, les établissements s'assurent que ces sous-traitants au sens de la règlementation, offrent les garanties nécessaires.

Dans tous les cas, il est exigé que ces tiers :

- s'engagent à respecter les lois sur la protection des données, en particulier le RGPD, et les principes de la présente charte ;
- ne traitent les données personnelles qu'aux fins décrites dans la présente charte ou selon des dispositions législatives et règlementaires auxquels ils sont soumis ; et
- mettent en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées conçues pour protéger l'intégrité et la confidentialité de vos données personnelles.

6 - La sécurité : comment vos données personnelles sont-elles protégées ?

Les établissements mettent en œuvre des procédures et mesures techniques et organisationnelles pour garantir l'intégrité et la confidentialité de vos données personnelles contre l'accès, l'utilisation et la divulgation non autorisés.

Ces mesures tiennent compte de l'état de la technique, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que du risque et de la gravité pour les droits et libertés des personnes.

Par exemple, vos données personnelles sont conservées sur des serveurs internes qui disposent de différents types de contrôles d'accès techniques et physiques avec des mesures de sauvegardes, des politiques d'habilitation sont définies au regard du respect du secret professionnel et médical.

Par principe, nous privilégions l'hébergement et le traitement de vos données personnelles au sein de nos établissements. En cas de recours à des prestataires extérieurs, nous privilégions un hébergement en France ou au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE). Toutefois, des données personnelles peuvent faire l'objet de transferts vers des pays hors de l'UE et de l'EEE. Nous nous assurons dans ce cas que ce transfert est effectué en conformité avec la réglementation applicable et qu'un niveau de protection adéquat, afin de respecter votre vie privée, est assuré : en recourant par exemple à des clauses contractuelles types de la commission européenne.

Par ailleurs, lorsque les données médicales dans le cadre de votre prise en charge ne sont pas conservées au sein de nos établissements mais par des plateformes extérieures, par exemple pour les actes de télémédecine, nous nous assurons que ces plateformes sont certifiées Hébergeur de données de santé (HDS).

7 - La période de conservation : combien de temps vos données personnelles sont-elles conservées ?

Conformément à la législation applicable en matière de protection des données et aux règles d'archivage en matière de documents administratifs, des procédures et des mesures organisationnelles sont mises en place afin que vos données personnelles ne soient pas conservées plus longtemps que nécessaire.

Ainsi, les données constitutives du dossier médical sont conservées, conformément au Code de la santé publique, pendant une période de 20 ans à compter de la date du dernier passage, ou au moins jusqu'au 28ème anniversaire du patient, ou pendant 10 ans à compter de la date de décès.

Certaines données peuvent être conservées plus longtemps si la loi le prévoit (c'est notamment le cas le cas par exemple des données relatives aux produits sanguins, tissus, cellules…).

S'agissant des données administratives et en lien avec les services dits de confort, les données sont conservées le temps nécessaire à la facturation ou à la réalisation du service puis archivées en accord avec les durées de prescription légale et d'archivage en matière de documents administratifs.

Pour la recherche en santé, les données des patients dans le cadre de ces recherches peuvent être conservées jusqu'à deux ans après la dernière publication des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche. Elles font ensuite l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique pour une durée de vingt ans maximum ou pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.

8 - Vos droits : quels sont vos droits, que pouvez-vous demander concernant le traitement de vos données personnelles ?

La règlementation sur la protection des données prévoit un certain nombre de droits et les établissements s'engagent à vous permettre d'exercer ces droits de la manière la plus efficace.

Ainsi, vous disposez des droits suivants :

Le droit d'accéder sur simple demande à vos données personnelles - auquel cas vous pouvez recevoir une copie de ces données, à moins que ces données ne vous soient directement mises à disposition, par exemple en version électronique ;

Le droit d'obtenir la rectification de vos données personnelles, si ces dernières sont inexactes, incomplètes ou obsolètes ;

Le droit d'obtenir l'effacement (« droit à l'oubli ») de vos données personnelles dans les situations prévues par la règlementation à savoir :

- Les données concernées ne sont plus nécessaires au regard de la finalité pour laquelle elles ont été collectées ou sont traitées
- La personne concernée retire son consentement quand ce dernier constitue la base légale du traitement ;
- La personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21 du RGPD et qu'aucun motif impérieux n'existe
- Les données concernées font l'objet d'un traitement illicite
- Les données concernées doivent faire l'objet d'un effacement en vertu d'une obligation légale

Nous tenons à préciser ici que s'agissant des données traitées dans le cadre de votre prise en charge sanitaire et sociale, le droit à l'effacement est particulièrement restreint notamment eu regard aux obligations légales auxquelles nous sommes tenus.

Le droit de retirer votre consentement au traitement des données lorsque vos données personnelles ont été collectées et traitées sur la base de votre consentement ;

Le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles, lorsque vos données personnelles ont été collectées et traitées sur la base des intérêts légitimes ou d'une mission d'intérêt public, sauf motif impérieux supérieur. Vous devrez justifier votre demande en nous expliquant votre situation particulière ;

Le droit de demander une limitation du traitement des données dans les situations prévues par la règlementation applicable à savoir :

- L'exactitude des données concernées est contestée
- Le traitement est illicite et vous vous opposez à leur effacement
- Les données concernées ne sont plus nécessaires pour le traitement mais vous en avez besoin aux fins de la constatation ou l'exercice ou la défense d'un droit en justice.
- Vous vous opposez au traitement en vertu de l'article 21 et la limitation est nécessaire pour l'analyse des motifs impérieux pouvant prévaloir sur vos droits.

Le droit de recevoir vos données personnelles ou les faire transmettre à un tiers de votre choix dans un format standardisé, lorsque cela est techniquement possible (**droit à la portabilité** des données autorisé uniquement lorsque le traitement est basé sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat).

Synthèse des droits en fonction de la base légale du traitement :

Base légale / Droits des personnes	Consentement	Contrat	Obligation légale	Sauvegarde des intérêts vitaux	Mission d'intérêt public	Intérêt légitime
Droit à l'information	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Droit d'accès	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Droit de rectification	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Droit limitation de traitement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Droit d'opposition	Non (mais retrait de consentement)	Non	Non	Non	Oui pour des raisons tenant à sa situation particulière* Oui sans conditions si prospection	Oui pour des raisons tenant à sa situation particulière * Oui sans conditions si prospection
Droit à l'effacement («droit à l'oubli»)	Oui si traitement illicite (données ne sont plus nécessaires à la finalité, utilisées pour une autre finalité…)					
	Oui si retrait du consentement et pas d'autre fondement juridique Oui si offre de services de la société de l'information	Non	Non	Non	Oui si opposition et pas de motifs légitimes impérieux pour le traitement Non si intérêt public dans le domaine de la santé publique	Oui si opposition et pas de motifs légitimes impérieux pour le traitement Oui si opposition sur prospection
Droit à la portabilité	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non

* à moins que le RT ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Enfin, les établissements ne procèdent à aucune décision individuelle automatisée concernant ses usagers patients.

Vous disposez également du droit de formuler des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits,

1° Vous pouvez contacter directement le Délégué à la Protection des données : dpo@ch-annecygenevois.fr ou Délégué à la Protection des données (Data Protection Officer) – Direction Générale - Centre Hospitalier Annecy Genevois - 1 avenue de l'Hôpital - 74370 Epagny Metz-Tessy.

2° Vous pouvez également utiliser le formulaire RGPD à disposition sur le site internet ou en annexe et le retourner directement à l'adresse indiquée ci-dessus.

Nous prendrons les mesures nécessaires pour vous répondre dans les meilleurs délais.

Vous pouvez également **déposer une réclamation auprès de l'autorité de protection des données compétente.** Bien que nous vous suggérions de nous contacter au préalable, si vous souhaitez exercer ce droit, vous devez contacter directement la Commission de l'Informatique et des Libertés (la CNIL) CNIL – Service des plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr.

9 - Pour toute question sur la présente charte de protection des données personnelles, qui contacter et comment ?

Dans nos locaux, vous pouvez retrouver des informations sur les traitements de vos données personnelles au travers du livret d'accueil de l'établissement, du passeport ambulatoire, ou encore d'affiches présentes principalement en salle d'attente dans les différents services de consultation.

Toutes vos questions ou commentaires peuvent être soumis au Délégué à la Protection des Données (DPO) par email : dpo@ch-annecygenevois.fr ou par courrier postal : Délégué à la Protection des données (Data Protection Officer) – Direction Générale - Centre Hospitalier Annecy Genevois - 1 avenue de l'Hôpital - 74370 Epagny Metz-Tessy.

Annexe 1 : Affichages

Référence ENNOV	Titre du document
GH-DOC-372	Affiche - RGPD - Vos données personnelles à l'hôpital
GH-DOC-373	Affiche - RGPD - Vivre en EHPAD et protection des données personnelles
GH-DOC-374	Affiche - RGPD - Réutilisation des données personnelles et recherche

Annexe 2 : Formulaire RGPD exercice des droits

	FORMULAIRE D'EXERCICE DE DROITS SUR LES DONNEES PERSONNELLES **RGPD ET DE LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES**	Mars 2022

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ou encore d'opposition et de limitation de leur traitement.

Afin d'exercer ces droits, nous mettons à votre disposition le présent formulaire à retourner, complété et signé, à l'adresse suivante :

Data Protection Officer - Direction Générale - Centre Hospitalier Annecy Genevois - 1 avenue de l'Hôpital - 74370 Epagny Metz-Tessy ou dpo@ch-annecygenevois.fr.

MES COORDONNEES :
** Les données personnelles assorties d'un astérisque sont obligatoires, si vous ne nous les communiquez pas, nous ne pourrons donner suite à votre demande.*

Nom de naissance du demandeur* : _____

Prénom du demandeur* : _____

Profil du demandeur* :
- ❑ Patient / Résident / Usager
- ❑ Autre : _____

Pour les patients ou résidents : *Merci de préciser le site de prise en charge ou la résidence**
- ❑ Site : _____
- ❑ Résidence : _____

Adresse courrier* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____

Email : _____

Téléphone : _____

LE DROIT QUE JE SOUHAITE EXERCER*
En application des articles 15 à 20 du Règlement européen du 27 avril 2016 n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données,

Je souhaite exercer mon/mes droit(s) : *Veuillez cocher les cases concernées*

- ❑ **D'accès à mes données à caractère personnel et en obtenir une copie**
- ❑ **De rectification de mes données à caractère personnel**

Veuillez préciser les informations que vous souhaitez rectifier :
_____
_____
_____
_____

- ❑ **A l'effacement de mes données à caractère personnel**

Veuillez préciser le motif :

Page 1 sur 2

	FORMULAIRE D'EXERCICE DE DROITS SUR LES DONNEES PERSONNELLES **RGPD ET DE LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES**	Mars 2022

- ❑ Vos données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquelles elles ont été initialement collectées ou traitées ;

- ❑ Vous retirez votre consentement à l'utilisation de vos données ;
- ❑ Vos données font l'objet d'un traitement illicite ;
- ❑ Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
- ❑ Vous vous opposez au traitement de vos données et nous n'avons pas de motif légitime ou impérieux pour ne pas donner suite à cette demande.

❑ **A la limitation du traitement de mes données à caractère personnel**

_____
_____
_____
_____

❑ **D'opposition à un traitement de mes données à caractère personnel pour des raisons tenant à ma situation particulière**

Veuillez explicitez la situation :

_____
_____
_____
_____

❑ **A la portabilité de mes données à caractère personnel**

PIECE JUSTIFICATIVE *Veuillez joindre à votre demande*

❑ Une copie d'un justificatif d'identité (Carte Nationale d'identité ou passeport)

La réponse à votre demande vous parviendra dans les meilleurs délais par courrier postal à l'adresse indiquée dans le présent formulaire et au maximum dans un délai de 1 mois, conformément au RGPD.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, l'établissement ne communique pas vos données personnelles de santé au travers des messageries électroniques non sécurisées.

Fait à : _____ **Date** : __/__/___

Signature : _____

Les données personnelles recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé. Les données personnelles assorties d'un astérisque sont obligatoires, si vous ne nous les communiquez pas, alors nous ne pourrons traiter votre demande. Ce traitement a pour objet la gestion des demandes d'exercice de droit. Il nous permet de recevoir, gérer et suivre les demandes, en liaison avec les services concernés ; conserver un historique des demandes et des réponses apportées ; élaborer des données d'activité (statistiques). Ce traitement est nécessaire au respect des obligations légales et réglementaires auxquelles nous sommes soumis. Ces informations pourront être transmises en interne à l'ensemble des services susceptibles d'intervenir dans le traitement de votre demande. Elles ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant cinq (5) ans à compter de la fin de l'année civile de votre demande. La copie de votre pièce d'identité est conservée pendant un (1) an. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement, de définir des directives applicables après le décès. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse suivante Data Protection Officer – Direction Générale - Centre Hospitalier Annecy Genevois - 1avenue de l'Hôpital - 74370 Epagny Metz-Tessy ou dpo@ch-annecygenevois.fr. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en matière de données à caractère personnel à savoir en France, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Délégué à la protection des données

Page 2 sur 2